

Question écrite De Natalie VICTOR-RETALI

Question écrite. Logements Sociaux et Ateliers d' Artistes.

Madame Natalie VICTOR-RETALI, Conseiller Municipal, présente le rapport suivant :
Je souhaite ici faire une proposition au sujet des logements sociaux et très sociaux qui s'élèveront prochainement dans notre Ville : pourquoi ne pas y insérer une proportion, qui reste à déterminer, de logements avec ateliers afin d'y loger des artistes comme cela se fait déjà dans un certain nombre d'agglomérations ?

En effet, la précarité dans laquelle vivent un grand nombre d'artistes aujourd'hui n'est plus à démontrer (ce phénomène, me direz-vous, n'est pas nouveau puisque Modigliani tout comme Van Gogh pour ne citer qu'eux sont morts dans la misère...) or, une grande ville comme Bordeaux peut-elle se passer du talent de ses artistes sous prétexte que ses loyers sont devenus trop chers ?

D'autre part le nouveau genre de mixité sociale que cela peut apporter n'est pas à négliger ; la proximité d'un atelier d'artiste peut-être un atout majeur dans un quartier qui se veut vraiment dynamique (l'exemple du quartier St Michel est parlant).

Qu'on me comprenne bien, il ne s'agit pas ici de saupoudrer quelques ateliers d'artistes chargés de ramener du lien social dans les quartiers difficiles, mais de « mettre l'artiste au cœur de la société et de sa transformation » comme le dit Michelangelo Pistoletto...mais aussi le programme du Conseil National de la Résistance.

Madame VICTOR RETALI
Groupe Communiste

M. le MAIRE. -

Il reste une question de Mme VICTOR-RETALI sur le développement des résidences d'artistes. Je lui passe donc la parole.

MME VICTOR-RETALI. -

Cette question porte sur les logements sociaux et ateliers d'artistes.

Je souhaite ici faire une proposition au sujet des logements sociaux et très sociaux qui s'élèveront prochainement dans notre ville.

Pourquoi ne pas y insérer un proportion qui reste à déterminer de logements avec ateliers afin d'y loger des artistes comme cela se fait déjà dans un certain nombre d'agglomérations ?

En effet, la précarité dans laquelle vivent un grand nombre d'artistes aujourd'hui n'est plus à démontrer. Ce phénomène, me direz-vous, n'est pas nouveau, puisque Modigliani tout comme Van Gogh, pour ne citer qu'eux, sont morts dans la misère.

Or une grande ville comme Bordeaux peut-elle vraiment se passer du talent de ses artistes sous prétexte que ses loyers sont devenus trop chers ?

D'autre part, le nouveau genre de mixité sociale que cela peut apporter n'est pas à négliger. La proximité d'un atelier d'artiste peut être un atout majeur dans un quartier qui se veut vraiment dynamique. L'exemple du quartier Saint-Michel est parlant, voire criant.

Qu'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas ici de saupoudrer quelques ateliers d'artistes chargés de ramener du lien social dans les quartiers difficiles, mais de « mettre l'artiste au cœur de la société et de sa transformation » comme le dit Michelangelo Pistoletto, mais aussi le programme du Conseil National de la Résistance. Merci.

M. le MAIRE. -

Merci.

M. DUCASSOU

M. DUCASSOU. -

La question de l'accueil des artistes sur notre territoire, leurs bonnes conditions de logement et de travail, sont au cœur de nos préoccupations, vous le savez, car nous allons en parler à différents moments.

Nous poursuivons actuellement différents projets dans l'objectif d'accompagner les artistes dans leur pratique professionnelle et dans un souci d'ancrage territorial de nos acteurs culturels.

Deux appartements sont aujourd'hui à la disposition des associations culturelles et des artistes bordelais et sont utilisés en permanence. En 2010, 21 structures ont ainsi été aidées pour une durée de séjour moyenne de 19 jours.

Par ailleurs, lors de l'installation de la Fabrique POLA dans les anciens locaux de la Citram mis à disposition gracieusement par la Ville de Bordeaux, 15 ateliers ont été développés et accueillent ainsi tout au long de l'année plus d'une soixantaine d'artistes.

Séance du lundi 31 janvier 2011

Un atelier y est spécialement réservé par la Ville pour l'accueil d'artistes étrangers, leur permettant une véritable immersion dans le réseau artistique bordelais.

La Ville soutient également les structures dont le projet est centré sur les artistes en résidence : je parle de l'Espace 29, de l'association A Suivre.

La Ville de Bordeaux étudie actuellement de nouveaux projets d'accueil portés par des associations culturelles. Nous poursuivons aussi l'identification de sites disponibles avec les bailleurs sociaux.

Enfin nous développons pour 2011 des résidences croisées avec Los Angeles, le Mali et le Burkina Fasso, en collaboration avec le Nouvel Institut Français.

M. le MAIRE. -

Merci Monsieur l'Adjoint.

Il est 19 heures. L'ordre du jour est épuisé. C'est formidable. Donc je vous souhaite une bonne soirée.

(La séance est levée à 19 heures)